Image not found or type unknown

Régularisation charges locatives aprés vente

Par **seguin andre**, le **24/10/2016** à **12:21**

Bonjour,

J'ai vendu un appartement en avril 2016 avec un locataire en place.
Ce dernier me réclame maintenant la régularisation des charges locatives de l'année 2015.
Qui doit le faire ? le nouveau propriétaire où l'ancien propriétaire sachant que le bilan des charges a était envoyé au nouveau propriétaire par le syndic et que ce dernier refuse de m'en faire une copie.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés